

L'ACTUALITÉ DU TRI

Avec le SMC
j'agis, je trie !



Le recyclage du plastique

Pour les emballages plastiques, seuls les bouteilles et les flacons sont à mettre au tri sélectif.

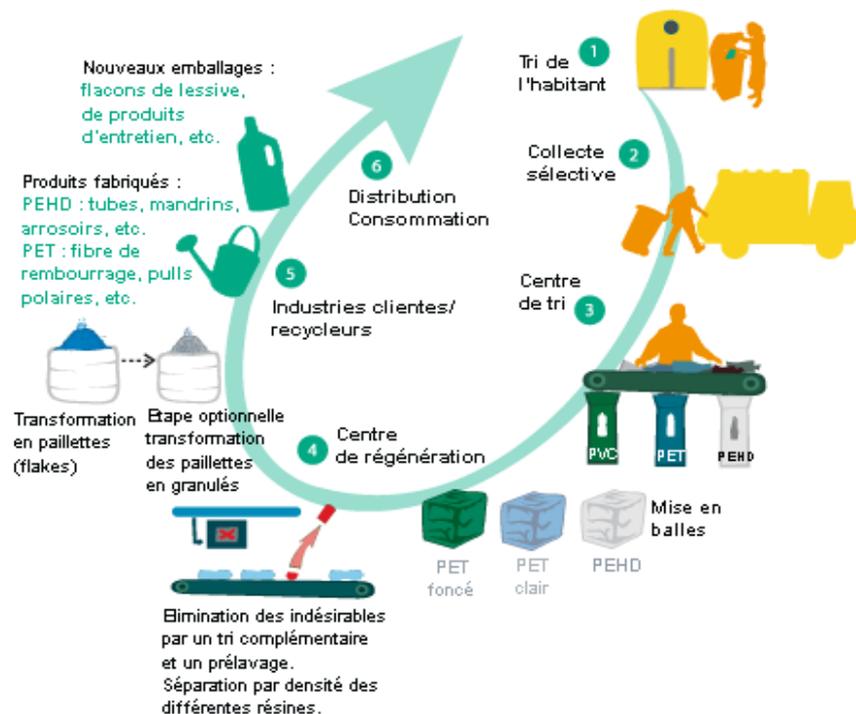


Schéma du recyclage des emballages en plastique

Baromètre du tri



201 tonnes de bouteilles et flacons plastiques récupérés en 2010, sur le secteur du SMC.

Soit 4 kg/hab/an

Les erreurs de tri représentent 3,2 kg/hab/an.



Agissons, trions plus !

Quels sont les plastiques recyclables ?



Les plastiques recyclables sont uniquement **les bouteilles et les flacons plastiques**.

Il s'agit des bouteilles d'eau, des bouteilles de shampooing, produits d'entretien...

Quels sont les plastiques non recyclables ?



Les films plastiques, les pots de produits laitiers, le polystyrène, les suremballages, les sacs, les films plastiques sont à déposer dans le bac des ordures ménagères. Ces déchets ne sont, actuellement, pas recyclables sur le territoire du SMC.

Pourquoi tous les plastiques ne sont-ils pas recyclés ?

Tous les plastiques ne sont pas recyclés faute de repreneurs. Il s'agit d'un pur choix technique effectué par les industriels du recyclage en France. Dans d'autres pays comme en Allemagne, les plastiques comme les pots de yaourt sont recyclés. Cela pourrait évoluer dans les années à venir (2 à 5 ans).

Et dans l'avenir ?

Certaines communes expérimentent des consignes de tri différentes, notamment sur le plastique. Ainsi, les consignes de tri sont différentes en fonction des territoires. Le SMC ne fait pas partie de l'expérimentation. Les résultats de cette expérimentation seront connus en 2013 et seront suivis, ou non, de consignes de tri élargies.

HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



UN GESTE AU QUOTIDIEN

L'opération foyers témoins

Le SMC a lancé une opération foyers témoins : 19 familles volontaires ont pesé leurs déchets pendant un mois sans rien changer à leurs habitudes, puis après avoir choisi 3 gestes pour réduire leurs déchets, les pesées se sont poursuivies pendant 2 mois.

Gestes pour réduire ses déchets:

- Choisir des produits en vrac, des produits réutilisables à l'inverse de jetables, des produits rechargeables, concentrés...
- Préférer les sacs réutilisables - Apposer un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres - Limiter les impressions - Boire l'eau du robinet - Economiser les piles - Réutiliser ce qui peut l'être - Fabriquer du compost - Choisir des produits avec des labels environnementaux - Gestes alternatifs (faire soi-même ses yaourts...).



Résultats concluant : les familles ont produit 89 kg/hab/an de déchets, soit 3 fois moins que la moyenne départementale (ordures ménagères + recyclables).

Témoignage sur l'opération

« Je ne pensais pas produire autant de déchets, j'en ai pris conscience grâce aux pesées. Ce qui m'a étonnée, ce sont les déchets de cuisine*. En les compostant, sur un mois, j'ai détourné 7kg de déchets de ma poubelle ménagère.

Cette opération m'a permis également de faire le lien entre mon mode de consommation et ma production de déchets. En changeant quelques habitudes, il est facile de réduire ses déchets au quotidien. »

Emilie de La Crèche



Le SMC met à votre disposition, gratuitement, jusqu'à la fin de l'année, des composteurs au siège social du SMC, ZI Verdeil ouest à Ste Eanne. Se munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

*Les déchets de cuisine (restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes...) représentent 30% de notre poubelle ménagère.

Astuces foyers témoins :

« J'utilise du vinaigre blanc pour nettoyer mes vitres », *Nicole de La Crèche*

« J'utilise du savon plutôt que du gel douche, c'est moins cher et ça dure plus longtemps », *Philippe de Augé*

« Dans mon lave-vaisselle ou ma machine à laver, je n'utilise qu'une demi-dose de produit, c'est tout aussi efficace », *Paule de Bougon*

« Pour gagner du temps, je fais de la tonte mulching », *Fabrice de François*



Pour tout renseignement
complémentaire, contactez le SMC :
05 49 05 37 10
www.smc79.fr

Lettre du SMC n°2 - novembre 2011
Directeur de la publication : Marie-Françoise TRAVERS
Rédaction : Service communication SMC

